



HAL
open science

Licence Sciences de la terre et environnement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de la terre et environnement. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02037063

HAL Id: hceres-02037063

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037063v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053732

Domaine : Sciences, technologie, santé

Mention : Sciences de la Terre et de l'environnement

Présentation de la mention

La licence mention Sciences de la Terre et de l'environnement de l'Université de Perpignan est habilitée depuis juillet 2007. Elle comprend un parcours généraliste qui peut éventuellement être orienté vers les métiers de l'enseignement, Professorat des écoles, en troisième année de la licence par le choix d'options. Cette licence a pour objectif l'acquisition de compétences de base dans le domaine des géosciences et des sciences de l'environnement. Une orientation vers l'étude des environnements marins est proposée en troisième année. Des poursuites d'études peuvent s'effectuer localement dans la mention de master Géosciences Marines et Environnements Aquatiques (GMEA) ou s'effectuer dans tout autre master national couvrant les domaines de l'intitulé de la mention. Cette licence permet également des débouchés professionnels au niveau technicien supérieur ou l'accès aux concours de la fonction publique, métiers de l'enseignement notamment.

Avis condensé

● Avis global :

Remarques communes aux mentions de licence pilotées par l'UFR Sciences Exactes et Expérimentale : le premier semestre commun à l'ensemble des mentions de licence de l'UFR correspond à un cycle d'intégration de l'étudiant. Une unité d'enseignement (UE) « Ouverture scientifique » permet à l'étudiant d'appréhender les grands champs disciplinaires des sciences, ce qui lui permet une bonne approche des différentes mentions proposées par l'UFR. Par le choix d'options : 4 « Éléments fondamentaux » parmi 16 et 3 « Outils scientifiques » parmi 7 complètent le dispositif d'aide à l'orientation de l'étudiant. Le risque est cependant grand que l'étudiant manque de bases dans la suite de son parcours à partir du deuxième semestre suivant son choix d'options.

Remarques propres à la mention Sciences de la Terre et de l'Environnement : sous sa nouvelle forme avec une spécificité plus marquée en L3, la formation devrait être plus attractive et permettre d'enrayer la baisse des effectifs constatés. La filière géoscience et notamment sa licence sont bien identifiées au niveau national par sa spécificité dans l'environnement marin, ce qui lui permet d'attirer, notamment en L3, des étudiants venant hors de son territoire.

● Points forts :

- S1 commun aux mentions du domaine Sciences, technologie, santé.
- Spécificité de l'étude des environnements marins en L3.
- Large éventail au niveau des débouchés : masters, licences professionnelles, IUFM.



- Points faibles :
 - Manque d'évaluation des enseignements par les étudiants.
 - Méthodologie insuffisamment intégrée.
 - Mention à faible effectif.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

L'établissement devrait veiller à organiser à tout niveau l'évaluation de ses enseignements, notamment UE par UE. Les enquêtes de suivi (provenance des étudiants, taux de réussite, insertion professionnelle, poursuite d'études...) devraient se développer et servir au pilotage de la formation. La méthodologie sous ses différentes formes devrait être développée de manière obligatoire et non optionnelle comme elle apparaît parfois dans des unités d'enseignement.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Les actions de pilotage de la formation ne font que débiter, mais il faut noter la volonté de l'établissement de les développer. L'équipe pédagogique est bien identifiée, mais les fiches individuelles de l'équipe sont manquantes. Les enquêtes (provenance des étudiants, insertion professionnelle) commencent à se généraliser, mais ne sont pas ou sont encore mal exploitées dans le pilotage de la formation.

2 ● Projet pédagogique :

La rénovation proposée de la licence propose de maintenir les enseignements de base en géosciences, d'introduire quelques nouveaux enseignements d'actualité (risques et gestion de l'environnement par exemple) ainsi que des enseignements de professionnalisation. La formation de base est pluridisciplinaire sur les trois premiers semestres avant de progressivement se spécialiser dans les géosciences et l'environnement marin. Les outils informatiques liés au traitement ou à l'analyse des données n'apparaissent que tardivement dans la formation (L3) et leurs bases sont peu développées en L1 ou L2. Les enseignements pratiques sont bien intégrés dans le cursus, mais les augmenter ne nuirait pas à la formation.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le Plan pour la réussite en licence proposé par l'Université constitue une bonne prise en compte des actions à mener. De plus, sa déclinaison pour la mention (orientation active, semaine d'accueil, tutorat...) comprend une remise à niveau en langues ou en techniques d'expression et de communication et des enseignements de soutien. Ces actions n'ont cependant pas encore pu être analysées précisément quant à leur efficacité. La méthodologie est insuffisamment développée tout au long de la formation : méthodologie du travail universitaire, obligatoire en S1, et méthodologie documentaire, en option en S3.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

D'après les enquêtes menées par l'établissement, environ 80 % des étudiants diplômés de licences actuellement habilitées sont en poursuite d'études. Pour la mention, les quelques données fournies ne sont pas représentatives, au vu des faibles effectifs. La poursuite d'études s'effectue dans les masters couvrant les domaines de la licence et notamment le master local GMEA. Elle s'orientera également vers les futurs masters liés aux métiers de l'enseignement, professorat des écoles (suivant le choix des options en L3) et CAPES.